



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université de Saint-Etienne - Jean Monnet

Demande n° S3110054615

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Ecologie et éthologie

Présentation de la mention

Il s'agit d'une des dix mentions de master « Sciences, technologies, santé » de l'Université de Saint-Etienne qui s'adresse aux étudiants titulaires de la licence « Sciences de la vie », parcours « Biologie des organismes ». Cette mention a évolué d'une formation professionnelle à une formation professionnelle et « recherche ». Il est proposé une seule spécialité qui permet l'acquisition de connaissances fondamentales, et une maîtrise des méthodologies, en éthologie et écologie. La formation débouche sur une poursuite en doctorat ou une insertion dans le milieu professionnel comme ingénieur ou chargé de mission.

Avis condensé

● Avis global :

La formation présente un ensemble cohérent, et les compétences acquises par les étudiants les préparent à des métiers d'avenir dans les domaines de la protection de la nature et du développement durable. L'évolution de la mention professionnelle vers une mention professionnelle/« recherche » est pertinente, au vu du devenir des étudiants des promotions précédentes. Toutefois, l'adossement « recherche » (2 équipes d'accueil) est faible au regard du potentiel recherche du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES).

● Points forts :

- Le contenu des enseignements permet une formation en adéquation avec les métiers proposés.
- Cette spécialité, rarement proposée au niveau national (Rennes et Strasbourg), est unique dans ce domaine au niveau régional.
- Le master bénéficie d'un réseau de professionnels qui participent aux enseignements et proposent des stages.
- Le suivi personnalisé des étudiants en stage permet d'en valoriser l'aspect formateur.
- La mise en place d'une véritable procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants qui permet d'améliorer le fonctionnement du master.

● Points faibles :

- Le descriptif des métiers ne correspond pas toujours à un niveau de cadre. L'Université de Saint-Etienne doit se doter de moyens pour suivre précisément le devenir professionnel des étudiants formés en master.
- L'adossement de la formation, est limité aux deux seules équipes d'accueils du site, ce qui paraît trop faible au regard des autres mentions du PRES Lyonnais.

- Recommandations pour l'établissement :
 - La formation gagnerait à être intégrée à l'offre de formation du PRES de Lyon, elle bénéficierait ainsi du recrutement des étudiants, de l'adossement à la recherche, de la possibilité de proposer des unités d'enseignements (UE) optionnelles et la participation d'autres enseignants-chercheurs. En retour, l'offre de formation du PRES s'enrichirait d'une spécialité unique au niveau régional.
 - Une politique de valorisation de la formation auprès des professionnels devrait permettre une meilleure insertion des étudiants au niveau cadre.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Cette mention propose une seule spécialité, qui a pour objectif de dispenser des connaissances fondamentales, et de former à la maîtrise d'outils méthodologiques, en éthologie et écologie. La formation débouche sur une poursuite en doctorat ou une insertion dans le milieu professionnel dans les secteurs de la gestion de territoires ou d'écosystèmes, de la protection de la nature, de l'élevage ou de la pisciculture.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale) :

Cette formation, qui a évolué d'une formation professionnelle à une formation professionnelle et « recherche », s'adresse aux étudiants titulaires d'une licence « Sciences de la vie », parcours « Biologie des organismes » de l'Université de Saint-Etienne. Cette mention de master est unique dans la région, et il en existe peu de ce type en France (Rennes et Strasbourg). Créé depuis 2004, le master bénéficie d'un réseau de professionnels qui participe aux enseignements et propose des stages (office national des forêts, fédération de chasse, bureaux d'étude, conservatoire, réserve naturelle).

Le master s'appuie principalement sur deux équipes d'accueil du site de Saint-Etienne, ce qui ne correspond pas au potentiel existant dans ce domaine disciplinaire au niveau du PRES. Les liens pédagogiques avec d'autres écoles et institut, ou d'autres mentions de l'Université sont peu développés. Les étudiants sont incités à effectuer un de leurs stages à l'étranger (9 stages en 2009). L'accueil d'étudiants et d'enseignants étrangers est affiché comme une priorité dans le projet.

3 ● ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La formation, qui ne comporte qu'une spécialité, est structurée en deux années complémentaires assurant une progression logique, associant enseignements fondamentaux et complémentaires sans possibilité d'options. La structure est parfaitement lisible. La majorité des UE (15 UE sur 23) concerne des enseignements en écologie et éthologie, un enseignement complémentaire en anglais, communication, statistique, droit et système d'information géographique (SIG) est proposé en complément.

La politique des stages est bien développée, avec une grande attention portée aux structures d'accueil, à l'ouverture internationale et à l'encadrement académique, assuré par un référent de l'équipe de formation et par le directeur du master.



L'insertion dans le milieu professionnel ou dans le monde de la recherche se fait grâce à un stage de trois mois en M1 et un stage de six mois en M2, avec un oral après six semaines pour présenter le sujet, et une soutenance finale.

L'équipe de direction est structurée, avec des charges bien définies pour le directeur de la mention et les responsables du M1 et du M2. L'équipe pédagogique associe des enseignants-chercheurs et des professionnels sans qu'il soit possible de connaître leur implication respective. L'accès en M1 est de droit pour les étudiants de licence de l'Université de Saint-Etienne et sur dossier avec lettre de motivation pour les étudiants extérieurs. Une intégration sur dossier est possible au niveau du M2. Les enseignements sont évalués par un contrôle continu et un examen terminal. La préparation au Certificat Informatique et Internet (C2I) se fait dans le cadre du PRES à l'Université de Lyon. Le pilotage est assuré par un conseil de perfectionnement permettant d'évaluer la formation en fin d'année afin d'apporter des correctifs éventuels. Un comité de pilotage transversal, suite au rapport du conseil de perfectionnement, propose éventuellement des modifications de l'organisation du master.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

En 2008, 148 candidatures ont été examinées, ce qui démontre l'attractivité de cette formation. Le taux de sélection est de 75 % et 2/3 des étudiants sont d'origine stéphanoise. L'équipe de formation affiche la volonté d'augmenter la proportion d'étudiants non stéphanois, en particulier étrangers. Entre 2007 et 2009, 33 à 35 étudiants ont intégrés le M1, près de 70 % intègrent et réussissent leur M2 (100 % de réussite). Les éléments du document ne permettent pas d'expliquer la diminution du flux entre le M1 et le M2.

L'Université de Saint-Etienne n'a pas été en mesure de fournir des résultats sur le devenir des étudiants. Toutefois, les données partielles présentées montrent que le master ne permet pas toujours aux étudiants ayant trouvé un emploi d'accéder au statut de cadre, en revanche de nombreux étudiants poursuivent en thèse. Il n'est pas envisagé d'augmentation du flux d'étudiants, mesure raisonnable au vu de l'offre potentielle d'emplois. Un point positif est la mise en place d'une véritable procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants à partir d'un questionnaire en ligne. Les résultats sont transmis au conseil de perfectionnement pour le bilan annuel afin de proposer le cas échéant au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) des modifications dans l'enseignement.